

Projet Académique 2016-2020

PREMIERS RESULTATS DU QUESTIONNAIRE PARTICIPATIF

Axe 1 // le parcours	p.2
Axe 2 // les pratiques pédagogiques et éducatives	p.16
Axe 3 // l'ouverture de l'école	p.28

Axe 1

« Le Parcours »

Q1. Quelles pratiques pédagogiques et éducatives pour assurer, à tous les élèves, dans leur diversité, un parcours de réussite de la maternelle à la terminale ?

L'analyse des réponses fait état de nombreuses pistes. Les réponses les plus nombreuses se regroupent autour de 7 idées principales :

1. La pédagogie différenciée

L'aide aux élèves doit se faire d'abord au sein de la classe, dans son quotidien, et doit être mise en place pour tous, pour les élèves les plus en difficulté mais également pour ceux qui sont les plus en réussite (il faut avoir de l'ambition pour tous nos élèves). Certaines contributions vont dans le sens d'une non externalisation des aides et insistent sur la mise en place de travaux par petits groupes, de décrochements, de tutorats, de co-interventions. Les dispositifs de la Refondation apparaissent également efficaces (Plus de Maîtres que de classes, Scolarisation des moins de trois ans...). D'autres soulignent la difficulté de la mise en œuvre de la différenciation qui ne serait possible qu'avec des effectifs réduits, qu'avec plus de maîtres que de classes... A noter également, le fait que le numérique peut constituer une aide pour différencier au sein de la classe.

2. La pédagogie de projet

La pédagogie de projet apparaît également pour de nombreux enseignants de l'Académie comme un moyen efficace de faire réussir les élèves. Cette pédagogie est perçue comme pouvant permettre d'acquérir des connaissances et compétences, d'impliquer plus largement les élèves dans leurs apprentissages tout en les motivant davantage, de donner du sens aux apprentissages. Il est souligné également que le langage a toute sa place dans cette pédagogie de projet qui est en lien avec le socioconstructivisme.

3. L'évaluation

Des contributions soulignent l'importance de l'évaluation dans la réussite des élèves. L'évaluation par compétences est plébiscitée dans la mesure où elle permet de valoriser la progression de l'élève et la nécessité de supprimer la note chiffrée est également majoritaire. Associer les élèves à leur évaluation, pratiquer l'évaluation positive sont des éléments qui semblent faire consensus. L'auto-évaluation pourrait être un champ davantage investi selon certains.

Les outils de suivi font l'objet de différentes propositions :

- Nécessaire lisibilité par les élèves et les familles,
- Harmonisation des outils d'évaluation,
- Développement d'outils de suivi numériques.

Ces remarques valent dès la maternelle, y compris pour le livret de réussite, évoqué dans les nouveaux programmes.

4. Le suivi personnalisé

Il s'assoit déjà sur les dispositifs ou outils existants (RASED, accompagnement éducatif, équipes éducatives, AP ou APC, PPRE...). Le souhait de voir les dispositifs existants renforcés est patent (c'est le cas des RASED, des APC...).

La nécessaire prévention des difficultés est rappelée, et en particulier, chez les plus jeunes, le nécessaire repérage précoce des difficultés.

Aux côtés des acteurs de l'Education nationale qui interviennent dans le suivi personnalisé, il est souhaité des liens plus étroits avec des partenaires tels que les orthophonistes, les éducateurs...

Les outils permettant d'assurer le suivi des élèves et leur nécessaire transmission sont soulignés, cette transmission pouvant être assurée numériquement.

Certaines contributions demandent que les dispositifs pour élèves à besoins particuliers soient renforcés (CLIS, SEGPA, ULIS...).

5. Les liens inter-cycles et inter-degrés

Les liens inter-cycles et inter-degrés seraient, selon les contributions, facteurs de réussite pour les élèves et sont à intensifier. La liaison entre le collège et le lycée semblerait devoir être vraiment renforcée.

Ces liaisons pour être effectives passent par :

- Une meilleure connaissance réciproque des programmes
- Un travail autour des progressions
- Des visites croisées
- La transmission d'outils.

6. La modification des pratiques pédagogiques

La modification des pratiques enseignantes est également au cœur de la réussite des élèves et appelle une modification de la posture de l'enseignant.

Quelques pistes sont retenues pour modifier les pratiques en lien avec les recherches sur l'apprentissage :

- Une conception socioconstructiviste des apprentissages,
- L'élève acteur de ses apprentissages,
- La place positive de l'erreur,
- La place de l'oral pour construire le savoir,
- La mise en place de la pédagogie inversée,
- L'intégration du numérique.

7. Le lien avec les familles

Dans une moindre mesure, le lien école/famille est également évoqué à plusieurs reprises. Il est important de rendre « lisible » l'école, de favoriser des échanges sereins, d'aider les parents pour que le travail demandé le soir à la maison se fasse dans de bonnes conditions (aide éventuelle de partenaires gravitant autour de l'école)... A déjà été soulignée précédemment la nécessité de rendre les documents de l'école lisibles et compréhensibles pour les parents.

De manière minoritaire, d'autres éléments ont été soulevés comme la place des pratiques culturelles et des initiatives citoyennes, la formation continue des enseignants.

Il est à noter que quelques contributions appellent à un recentrage de l'enseignement sur les fondamentaux.

Q2. Comment parvenir à atteindre l'objectif de faire du redoublement une situation exceptionnelle ? (Décret 2014-1377 du 18 novembre 2014)

Une grande majorité adhère au principe de rendre exceptionnel le redoublement.

→ **Un fort consensus se dégage autour de trois demandes émanant très majoritairement des équipes d'école :**

- plus de RASED, plus de personnel dans les RASED
- des classes moins chargées.
- organiser et évaluer les progressions sur des cycles et non des classes.

→ **Puis dans une moindre mesure :**

- développer le dispositif plus de maîtres que de classes
- renforcer les dispositifs de remédiation, d'aide individualisée.
- impliquer les familles dans le parcours éducatif.
- augmenter le nombre de personnels spécialisés.
- pratiquer la différenciation pédagogique: créer des groupes de besoins au sein d'un cycle et non d'une classe.
- pratiquer la différenciation y compris en matière d'évaluation.

→ **Une minorité est opposée à la proposition du redoublement « exceptionnel »** avec les propositions suivantes :

- ne pas le rendre exceptionnel mais adaptable
- la suppression du redoublement est inquiétante pour les personnels et les familles.
- si on ne peut plus faire redoubler, comment respecter le rythme de l'enfant?
- on peut prévoir un redoublement en ciblant l'action.
- nécessité d'alléger les programmes et de limiter les acquisitions à certains points essentiels pour les élèves en difficulté.

→ **Ne pas prévoir de redoublement sans :**

- une charte du redoublement.
- projet de l'élève ou de sa famille.
- cibler le ou les domaines où l'effort doit porter.

→ Items **évoqués de manière anecdotique** : (2ou 3 fois)

- se rapprocher du système finlandais.
- développer les liens avec les partenaires sociaux : PMI, CAMSP...
- mettre fin au collège unique
- le redoublement est déjà utilisé de manière exceptionnelle.

→ **Propositions atypiques relevées une seule fois** :

- inscrire l'interdiction du redoublement dans la loi avec des exceptions exclusivement médicales.
- faciliter les orientations en SEGPA
- proposer des parcours individualisés qui permettent de faire sortir les élèves du général vers la technique dès la 6 e.
- imposer aux élèves les stages de remise à niveau.
- prolonger si nécessaire d'une ou deux années la scolarité en primaire sans parler de redoublement.
- recréer les classes de perfectionnement.

Q3. Quelles démarches pour éviter le décrochage ?

On peut regrouper ces contributions selon 4 catégories :

- **La pédagogie** avec deux sous-catégories :
 - L'action pédagogique en classe
 - Les actions pour l'orientation
- **Les familles, les parents**
- **Les partenaires** avec deux sous catégories :
 - les partenaires internes
 - les partenaires externes
- **Le climat scolaire**

C'est la première catégorie qui est la plus représentative des contributions et plus précisément la sous-catégorie « **action pédagogique en classe** ».

→ Un objectif ou principe majeur est souvent affirmé : **donner du sens aux apprentissages**. Et un moyen essentiel revient fréquemment dans les réponses : **la pédagogie de projet**.

→ Alléger les effectifs constitue une piste peu évoquée, en revanche, le dispositif **plus de maîtres que de classes** est nettement plébiscité.

→ Le **décloisonnement** entre disciplines et entre classes, les approches **interdisciplinaires** sont des propositions récurrentes.

→ La **différenciation**, même si elle exige une **formation** renforcée des enseignants, est le meilleur moyen d'**adapter** la pédagogie à l'élève, ce qui est une exigence incontournable. Les **PPRE**, les **parcours individualisés**, les **passerelles**, le **tutorat** et ses différentes formes, etc. sont autant d'outils à développer dans ce sens.

→ Le **numérique** est parfois décrit comme support mobilisable pour une meilleure individualisation de la pédagogie et pour plus de **créativité**.

→ Quand la **refonte des programmes** est évoquée, c'est pour une meilleure adaptation aux élèves !

→ Il faut prendre les élèves comme ils sont, là où ils sont et construire avec eux un projet à leur mesure, dans une **posture d'accompagnement**, du « **côte à côte** » et non plus celle de l'expert.

→ Cela nécessite une autre conception de l'**évaluation** plus formative, moins uniforme, moins normalisatrice.

→ En matière d'orientation, la relance de **l'éducation à l'orientation** est préconisée avec deux axes principaux : tenir compte de l'élève (ses compétences, ses intérêts, ses acquis, son potentiel, etc.) et développer la découverte du **monde économique et professionnel** à travers les stages en entreprise, l'alternance, les visites d'entreprises, etc.

→ L'assouplissement des procédures et des parcours d'orientation par la multiplication des **passerelles** à tout moment de l'année, par des périodes de **pré-orientation** en seconde professionnelle, par le développement d'une **orientation choisie**, est également souhaité.

→ Le renforcement du **dialogue et des liens avec les familles** apparaît comme essentiel. Impliquer les familles dans la scolarité des enfants, les responsabiliser, les rassurer, les faire adhérer au projet, valoriser les performances des élèves plutôt que mettre l'accent sur les faiblesses sont des propositions qui vont toutes dans le même sens : établir une **relation de confiance** pour travailler avec les parents dans une communication améliorée.

Au-delà des familles les partenaires de l'école sont principalement à l'interne, les **cellules de veille**, qui semblent être entrées dans le quotidien de nombreuses équipes et les **RASED**, qui restent une référence pour les écoles primaires.

→ A l'externe, ce sont les **travailleurs sociaux** qui apparaissent comme les mieux à même de compléter l'action éducative de l'école.

La notion de climat scolaire n'est pas traitée en tant que telle mais transparaît dans des contributions qui évoquent le plaisir de venir à l'école, le désir d'apprendre et la promotion de la bienveillance partagée par tous les personnels, pas seulement par les CPE.

Q4. Lorsque la démarche préventive a échoué, quelles modalités de formation envisager afin de favoriser la reprise du parcours de formation ?

*Il faut noter en préambule que plusieurs personnes ont indiqué ne **pas avoir compris la question** et en particulier le terme formation, parfois renvoyé à celle des enseignants, d'autres fois induisant des réponses uniquement liées à la formation professionnelle. De même plusieurs réponses relient cette question au handicap.*

→ Une première série de propositions se trouve dans les **dispositifs** que nous pourrions qualifier de **parallèles au parcours de la majorité des élèves** : RASED ; dispositifs relais, y compris en lycée ; CAP à modalités adaptées ; le retour des « classes de transition » ou de « perfectionnement » ; la création des « écoles spécialisées », collèges de « la seconde chance », ou « écoles hors les murs » ; l'introduction de la formation professionnelle, si possible par alternance, dès la classe de 5ème ; plus généralement la mise en place de stages et formations hors de l'école, voire le recours au service militaire

→ La question du **sens et du projet de l'élève** revient souvent à travers des idées comme construire le projet ; découvrir le monde professionnel ; découvrir les plateaux techniques ; orienter en fonction des goûts de l'enfant ; organiser des stages, y compris dans le premier degré ; donner du temps ; rescolariser « à la carte » ; construire le projet avec la famille ; identifier les causes du décrochage pour la personne considérée.

→ Une troisième approche réside dans **l'organisation pédagogique** avec la demande de petits groupes ; de mobilisation des PPRE ; l'appel à l'internat ; l'organisation de passerelles ; la mise en avant du tutorat par des élèves, des enseignants ou des professionnels ; l'idée de s'inspirer des AVS pour les élèves ne relevant pas de la MDPH ; l'intervention de personnes extérieures au système éducatif ; la création de sas d'intégration ; l'introduction de souplesse dans les parcours ; la mise en place de groupes de besoin ; la possibilité d'alternance sous statut scolaire ; l'individualisation des parcours ; leur diversification ; la réintégration progressive ; la spécialisation de professeurs à l'accompagnement.

→ Du point de vue de **l'action pédagogique** une quatrième série de propositions met en avant la pédagogie de projet ; la nécessité de cibler les objectifs, d'adapter les parcours ; les approches inductives, voire ludiques ; l'élargissement du regard de l'élève à travers le théâtre ou la danse par exemple ; la création de ruptures par des voyages, des séjours à l'étranger ; l'introduction d'un regard complet sur l'élève y compris dans sa dimension psychologique ou l'intervention d'orthophonistes.

→ La question d'une **augmentation des moyens** est également abordée à travers ceux de la MLDS ; la formation des enseignants ; l'ouverture de places dans les classes relais ou à modalités adaptées ; l'appui systématique « d'une » AVS ; la diminution de la taille des groupes ; des professeurs supplémentaires.

Parmi les propositions transversales, nous pouvons remarquer la nécessité de dédramatiser ; l'implication des parents, mais parfois remise en cause pour la décision d'orientation ; la valorisation des réussites des élèves ; le retour de la confiance en soi ; la nécessité de privilégier la réussite de l'action éducative ; l'analyse des situations antérieures semblables ; la construction d'un réseau de partenaires locaux, collectivités, entreprises, missions locales ; l'introduction de démarches préventives ; le recours au numérique (cité 1 fois).

En conclusion, il ressort trois approches organisationnelles:

- la première consiste à **créer des structures spécifiques**
- la seconde à **mieux accompagner les élèves**
- la troisième à **introduire très tôt une alternance avec le monde économique.**

La question du projet de l'élève, à construire ou supposé comme un préalable, est prégnante. Entre tutorats ou personnalisation des parcours, **les propositions pour mieux accompagner les élèves** sont très nombreuses. Le numérique comme outil pédagogique n'est cité qu'une fois. Il faut aussi noter que **beaucoup de propositions d'évolutions pédagogiques sont associées à une demande de moyens supplémentaires.** Enfin, **redonner sens, projet et confiance en soi à l'élève apparaît comme une nécessité partagée.**

Q5. Comment contribuer à une diversification des choix d'orientation permettant de trouver un équilibre entre les trois voies de formation (générale, technologique et professionnelle) et favorisant une élévation du niveau de qualification propice à l'insertion ?

*Dans une contribution, cette question a été reformulée en, « **Comment contribuer à une diversification des choix d'orientation favorisant une élévation du niveau de qualification propice à l'insertion ?** », et de fait, c'est à cette dernière question que les contributeurs ont répondu.*

Mots clefs

Ouvrir l'école et l'entreprise-Stages/Faire circuler-Informer-Communiquer/Réseaux-Relier/Projet-Se projeter/Décloisonner-passerelles/Mobilité-Se déplacer-Mobiliser/ etc.

Éléments de commentaire sur l'ensemble des réponses

→ **215 réponses**, souvent développées (deux à trois propositions), sur les 382 contributions : les autres réponses, plus lapidaires, « non concerné », sont rédigées par une majorité d'enseignants du primaire qui écrivent par exemple: « Nous ne sommes qu'à l'école primaire ! » ou « Pas d'opinion car école et non lycée », ou « sans objet ». **Ce point de vue très partagé peut constituer un objectif du nouveau projet pour que tous les enseignants soient clairement informés des filières et modalités d'orientation**, qu'ils en connaissent les rouages et les effets pour une vision d'ensemble des parcours « possibles », et « réalisés ».

Les réponses du premier degré quand elles sont développées, ne se distinguent pas significativement des autres réponses.

→ **Quelques déclarations isolées**, parfois idéologiques, développant des points de vue généraux sur l'enseignement, l'orientation et les élèves, etc. On évoque alors le laxisme des enseignants, l'échec du collège unique, l'accès de « quotas » d'élèves en seconde GT ; on demande l'orientation précoce des élèves qui ne réussissent pas vers l'apprentissage, les filières courtes, professionnelles, l'adaptation de la formation à l'offre d'emplois, etc. **Par ailleurs on lit encore la dénonciation de l'injonction paradoxale** que constitueraient les discours de valorisation des filières professionnelles et ceux de la promotion de la filière générale et technologique. L'inscription de ces discours dans le contexte d'une élévation du niveau de compétences de tous les élèves, et donc d'une translation des publics, n'est pas encore bien entendue.

→ A l'inverse, **les réponses les plus fréquentes** font référence aux **pratiques les plus courantes, dans les établissements concernant « l'orientation »** : les stages, forum des métiers, heures consacrées à l'orientation (vie de classe), une contribution renforcée des COPS, etc. et font parfois l'objet de propositions d'évolutions. Plus largement, la question du « *Comment* » ouvre à des réponses qui commencent par un verbe à l'infinitif et constituent autant de préconisations qui pourront légitimer les grandes lignes du « Nouveau projet » et que l'on peut synthétiser comme suit.

Synthèse des contributions

Informar les élèves, les parents, former les enseignants

- Présenter les filières et voies de formation, les rendre plus lisibles et compréhensibles.
- Communiquer sur les voies de réussite des formations technologiques et professionnelles (suivi de cohortes).
- Valoriser et rendre plus lisibles les voies technologiques et professionnelles (quels parcours, pour quels métiers, quels emplois).
- Lutter contre les stéréotypes de genre et les représentations.
- Analyser et présenter les conditions des parcours de réussite.
- Améliorer les services de l'Orientation.
- Former à la réalité économique, d'un territoire.
- Rassurer les élèves et les familles quant à la possibilité de « réussir ».

Ouvrir l'école aux métiers et aux entreprises, favoriser les échanges entre l'école et le monde de l'entreprise

- Sensibiliser les élèves dès le primaire par des interventions de professionnels, des découvertes d'entreprises de tous domaines.
- Développer les stages : hors de la sphère de proximité et des réseaux, en « immersion » dans les filières, etc.
- Construire des projets et des partenariats.
- Faire venir les professionnels dans les établissements : organiser les « Forums des métiers ».

Former les élèves

- « Développer la connaissance de soi pour développer son potentiel dans une pédagogie de l'encouragement ».
- « Donner envie aux élèves de poursuivre leurs apprentissages en rendant ces apprentissages plus concrets ».
- « Favoriser les échanges permettant aux élèves de mieux appréhender leur rôle dans la société ».
- Former les futurs citoyens par le biais de situations, de tâches complexes.
- Généraliser la « découverte professionnelle ».
- Renforcer les enseignements technologiques au collège.
- Organiser des cours optionnels au collège pour choisir la voie de formation.
- Développer l'alternance.

Organiser un parcours de formation à l'orientation

- Faire découvrir de manière précoce, dès l'école primaire, les métiers, les entreprises, ouvrir à « un regard sur le monde du travail » et retarder les choix d'orientation.
- Construire le parcours de chaque élève en adoptant le Parcours Avenir (PIIODMEP) ou tout schéma pertinent et en faire un document « contrat » avec l'élève et sa famille.
- Sortir de la reproduction de certains « schémas de réussite ».

Construire des réseaux

- Augmenter les trois voies de formations en zone rurale.
- Travailler en réseaux d'établissements : collèges, lycées pro, CFA à l'échelle des bassins pour organiser les actions et projets, pour connaître les formations proposées.

Décloisonner les parcours

- Créer, développer les passerelles notamment entre les 2nde GT et 2nde Pro.
- Ouvrir les passerelles sans restriction d'âge, sans préalable de formation après un bilan de compétences.
- Favoriser la mobilité, l'accès aux internats.

Innover

- Assurer un « Socle Commun » entre les trois voies de formation.
- « Créer une seconde pour tous avec des enseignements professionnels, technologiques et généraux pour un choix d'orientation réfléchi ».
- Construire un enseignement par modules pour ouvrir à des parcours de formations diverses.
- Construire des tronc communs d'enseignements pour les filières professionnelles et technologiques.
- Créer une seconde de détermination dans la voie professionnelle.
- Ouvrir des parcours diplômants autres que le BTS pour les Bac Pro.

Q6. Quelles compétences construire en lycée dès la classe de seconde afin de contribuer à une amélioration sensible de l'accès à

l'enseignement supérieur et à la réussite d'études supérieures ?

Types de contributions

Indivi- duelles	Ecoles publiques	Ecoles privées	Collèges publics	Collèges privés	LGT publics	LGT privés	LP privés
54	78	4	18	3	7	1	1

Remarques

La répartition des contributions individuelles (32,3%) et collectives (46,7 %) souligne les progrès de réflexion en équipe.

La surreprésentation du 1^{er} degré dans les réponses, comparée à la sous-représentation des lycées (seuls 9 lycées publics ont répondu), alors que la question concernait exclusivement le lycée et l'accès à l'enseignement supérieur, interroge.

Même si l'on peut conjecturer, à la lumière de certaines réponses très précises, qu'un pourcentage plus important de réponses individuelles est issu de lycées, il convient d'observer que le lycée n'est pas encore un lieu de réflexion collective sur la question des compétences car il n'a pas bénéficié du travail sur le socle commun.

Paradoxalement, le niveau d'enseignement le moins concerné est celui qui aura répondu le plus massivement, ce qui peut expliquer le caractère très général, voire souvent inexistant des propositions. La taille des écoles (facilitatrice), la culture plus égalitaire du 1^{er} degré et l'avancée générale de la réflexion pédagogique des professeurs des écoles expliquent pour partie leur intérêt pour un niveau d'enseignement différent du leur. Ces enseignants montrent leur capacité à intégrer, fût-ce de manière inconsciente, la notion de parcours dans la construction d'une scolarité et d'une poursuite d'études. **La participation des collèges publics (10,7%) est supérieure à celle des lycées** ; l'enseignement privé ne semble pas s'être vraiment senti concerné (5 établissements ont répondu). L'observation vaut pour les services départementaux.

Caractéristiques des réponses

Le large spectre des réponses, leur dispersion et, surtout, leur formulation donnent à penser que **la notion de « compétence » n'est pas claire** pour tous les répondants et **qu'elle n'est pas distinguée de l'activité qui permet de la construire ou de l'évaluer** ; elle est tantôt approchée par la « capacité à » (« à faire des choix », « à se concentrer »), tantôt par des champs disciplinaires (maîtrise du français), tantôt par des objets didactiques ou pédagogiques (« projets interdisciplinaires »...), voire des objectifs politiques (revaloriser l'enseignement technologique).

Compétences mentionnées :

- Autonomie (51 occurrences) (dans le travail, dans les apprentissages)
- Méthode (22 occurrences), (essentiellement disposer de ou apprendre des méthodes de travail)
- Maîtrise de la langue française (11 occurrences) (disposer de ou acquérir la maîtrise de la langue française)
- Esprit critique (6 occurrences) (disposer de ou former à l'esprit critique)
- Responsabilité (5 occurrences) (être responsable et construire le sens de la responsabilité)

Sont mentionnées ensuite des aptitudes cognitives, des qualités intellectuelles, psychologiques, voire morales : faire des choix (1), assimiler (1), se concentrer (1), collaborer (3), coopérer (1), se connaître (2), s'engager (1), fuir l'oisiveté (1), gérer le stress (1), persévérance (1), curiosité (2), esprit de synthèse (1), ambition (1), confiance en soi (1), appétence pour le travail (2), goût de l'effort (2).

Les formulations utilisées donnent à entendre que les items renvoient aux « compétences » dont doit disposer l'élève pour réussir dans le supérieur et à ce que doit faire le professeur pour lui permettre de les construire.

Propositions effectuées pour construire les compétences :

Elles peuvent être regroupées en **trois ensembles** : **l'initiation et la connaissance anticipée du supérieur, l'orientation en lycée et l'évolution de pratiques pédagogiques et éducatives.**

- Améliorer le continuum bac -3 bac +3 (2 occurrences)
- Développer le partenariat entre l'université et les lycées (1)
- Anticiper la formation à la recherche (1)
- Mieux faire connaître le contenu des études supérieures (1)
- Améliorer l'orientation en lycée (1)
- Faciliter la découverte des métiers et des formations (4)
- Organiser des stages en entreprise (2)
- Améliorer la liaison 3^e seconde (1)
- Améliorer la distinction entre la voie technologique et la voie générale (1)
- Etablir un lien entre l'enseignement et la vie de tous les jours (1)
- Mettre en œuvre des projets interdisciplinaires (9)
- Développer le tutorat (2)
- Développer le travail en groupes (1)
- Développer les enseignements à vocation culturelle (4) et humaniste (1)
- Développer l'enseignement des langues vivantes (2)
- Organiser des débats citoyens (1)
- Faciliter la prise de notes (1)

On notera, pour l'anecdote (inquiète ?), qu'une contribution invite à limiter l'accès au supérieur.

Q7. La notion de parcours vous paraît-elle susceptible de traduire l'approche globale de la scolarité des élèves et rendre compte des objectifs poursuivis par le projet académique ?

407 contributions ont été recueillies :

Indiv- duelle	CIO	Ecole publique	Ecole privée	Collège	Collège privé	LGT	LG privé	LP	Servi- ce
193	2	166	10	24	3	5	1	2	1

Une majorité souscrit à cette idée et lie étroitement **parcours et personnalisation**.

Un parcours implique que l'élève suive sa propre logique :

- Des itinéraires différents dans un cursus commun : différenciation au sein de la classe ;
- Des temps d'apprentissage variables.
- Les évaluations doivent être organisées de manière différente : organiser une seule évaluation à la fin du cycle ?
- L'élève doit être responsabilisé par rapport à ses apprentissages.
- La notion de parcours est intéressante car elle est centrée sur l'élève : elle le prend en compte dans sa globalité.
- La notion est pertinente mais sa mise en œuvre est très difficile : contrainte de temps et de constructions d'équipes pédagogiques. Quels moyens ?
- Souhait d'avoir un cadre pour créer ces parcours.
- La famille doit être impliquée (*revient à de multiples reprises*)
- La notion de parcours doit permettre d'explorer plusieurs itinéraires avec possibilité de le modifier en cours de route si besoin.
- Idée de suivi par une personne référente.
- Le parcours implique un point d'arrivée : ceux à qui on demande de définir un point d'arrivée le plus tôt sont souvent ceux qui sont le plus en difficulté.

La notion de **personnalisation** revient à de multiples reprises. Une vingtaine de réponses évoquent une notion peu claire. A noter aussi : plus de trente répondants disent ne pas comprendre la question avec parfois des qualificatifs tels que « verbiage, méta langage... »

Axe 2

« Pratiques pédagogiques et éducatives »

Synthèse globale

Mots-clefs : Formation / Sens / Compétences / Parcours / Evaluation / Projet / Personnalisation / Différenciation / Equipe(s) / Interdisciplinarité / Débat / Acteur / Collaboration / Cohérence

En nombre, les contributions émanent très majoritairement des écoles. Viennent ensuite les réponses individuelles. Toutefois, ramenées au nombre des écoles et des EPLE, les contributions s'équilibrent davantage.

Parmi les propositions au choix, les priorités dégagées sont les suivantes (dans l'ordre des contributions et en proposant 4 classes de valeurs) :

- Rang 1 (plus de 100 contributions)
 - Une nouvelle approche de l'évaluation
 - La mise en œuvre d'une différenciation pédagogique
- Rang 2 (de 90 à 75 contributions)
 - Des approches pédagogiques fondées sur une meilleure connaissance des processus d'apprentissage et des besoins des élèves
 - L'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques
 - La pédagogie de projet
- Rang 3 (de 74 à 50 contributions)
 - De nouvelles organisations du temps et de l'espace à l'école
 - La mise en œuvre de démarches collaboratives
- Rang 4 (de 49 à 36 contributions)
 - Une nouvelle posture de l'enseignant dans la relation pédagogique avec les élèves
 - Le décroisement des disciplines

Remarques

Les deux priorités classées nettement en tête correspondent à des problèmes concrets qui se posent à chaque enseignant, quel que soit son niveau et ses conditions d'exercice.

Les approches plus globales semblent peiner davantage à intéresser les contributeurs. On peut en partie imputer la dernière place accordée au décroisement des disciplines, en nombre de contributions, à la coloration « 1^{er} degré » d'une majorité de réponses.

En revanche, **le classement de la question de la posture de l'enseignant à l'avant-dernière place interroge**. On peut faire l'hypothèse que les enseignants n'ont pas encore pris toute la mesure du changement d'identité professionnelle que la refondation de l'Ecole implique. Leurs choix se concentrent sur des entrées qui correspondent à un infléchissement de leurs pratiques mais pas nécessairement à une évolution radicale.

On peut toutefois nuancer ce propos lorsque l'on recense les thématiques transversales à l'ensemble des réponses :

- **Le passage d'une logique de contenus à une logique plus globale** de formation autour de compétences est considéré comme positif par la très grande majorité des contributeurs ;
- **La notion de parcours** avec ses corollaires (continuité, besoins, personnalisation, progrès, évaluation) est **très prégnante** ;
- **La diversification des démarches pédagogiques et la différenciation** sont perçues comme nécessaires pour prendre en charge la diversité des élèves ;
- **Le nécessaire travail en équipe(s) apparaît à géométrie de plus en plus inclusive** : inter-catégorialité au sein de l'éducation nationale, travail avec les autres acteurs du parcours de l'élève/enfant (parents, acteurs sociaux et médicaux autour des élèves à besoins particuliers, partenaires éducatifs...) + en corollaire : la demande de temps pour réfléchir collectivement, formaliser des projets, les suivre et les évaluer ;
- La pédagogie de projet, l'interdisciplinarité et la co-intervention sont convoquées **de manière très large** ;
- **Le levier du projet d'école ou d'établissement** est souvent invoqué ;
- **Les attentes en matière de formation continue au service d'un développement professionnel sont très fortes** (même si la FOAD fait l'objet d'un rejet certain), de même les demandes de mise à disposition d'outils, si possible nationaux, pour faciliter le travail d'équipe (évaluation, programmation par cycle, repères de progressivité, degrés d'acquisition des compétences...).

En outre, la prégnance des réponses autour des **effectifs** (trop lourds) et des **programmes** (trop encyclopédiques, à recentrer sur les « *fondamentaux* ») amène également à penser que les enseignants considèrent qu'il n'est guère possible de travailler autrement hors du cadre de groupes à effectifs réduits. Les obstacles sont ainsi posés en déconnexion des leviers pourtant évoqués ailleurs.

La question de la **prise en charge de la diversité** et de la **mise en œuvre de démarches pédagogiques** laissant à l'élève la place et le temps de la réflexion autonome à l'échelle de la classe et au quotidien demeure donc posée.

En ce qui concerne les démarches pédagogiques et éducatives pour un **climat scolaire serein**, les pistes proposées sont en complète résonance avec les programmes d'Enseignement Moral et Civique : débat, appui sur les conseils d'élèves à différentes échelles, pédagogies de la coopération et de la médiation pour faire éprouver en actes le bien-fondé des valeurs et du fonctionnement démocratiques. **L'ensemble met en avant la nécessaire cohérence entre démarches pédagogiques et éducatives**, en appui sur la collaboration des différentes catégories d'acteurs au service d'un projet de formation de la personne et du citoyen (domaine 3 du S4C).

Synthèse par question

NB Les chiffres donnés sont indicatifs (comptage manuel) et ne peuvent donner que des ordres de grandeur.

Q1. Selon vous, pour conforter les évolutions déjà engagées dans le cadre de la Refondation de l'École, l'effort doit porter prioritairement sur ...

→ Une nouvelle approche de l'évaluation

Nombre de contributions : 108

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Ecole privée	Collège	LGT	LG privé	LP	Service
37	57	4	5	1	1	2	4

Mots-clefs : apprentissages / progrès / bienveillance / compétences / cohérence

- Une évaluation au service des apprentissages, à visée essentiellement formative.
- Une évaluation continue au service de la progression personnalisée de l'élève, lisible par tous les acteurs (élèves, parents).
- Une évaluation positive et bienveillante qui valorise efforts, réussites et progrès, qui peut être différenciée (notamment dans une perspective d'organisation curriculaire).
- Une évaluation des compétences qui peut se passer de la notation chiffrée (ou, à tout le moins, toujours accompagner celle-ci d'éléments permettant d'identifier les compétences en jeu, les degrés d'acquisition et des perspectives de progrès et de remédiation).
- Une évaluation dont la forme doit permettre aux élèves de manifester réellement des compétences (notion de « tâche complexe »).
- Une évaluation facilitée par plus de cohérence : entre les compétences évaluées et les programmes, entre les pratiques au sein des équipes (école et établissement), avec les formes d'évaluation aux examens.
- Une évaluation facilitée par la formation et la mise à disposition d'outils : banques d'évaluation, repères de progressivité notamment (l'échelle nationale est souvent citée pour ces outils).

→ La mise en œuvre d'une différenciation pédagogique

Nombre de contributions : 106

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Ecole privée	Collège	Collège privé	LGT	LP privé	Service
30	61	2	7	1	1	1	3

Mots-clefs : Effectifs / Equipe / Groupes / Besoins / Personnalisation / Compétences / Evaluation / Formation

- La différenciation est plébiscitée pour assurer la réussite de chaque élève et prévenir le décrochage. Elle est clairement perçue comme une réponse nécessaire à l'hétérogénéité des classes, en lien avec le postulat d'éducabilité.

- Un leitmotiv toutefois dans les réponses : les besoins en moyens humains (Plus de Maîtres Que de Classes, RASED...) et la lourdeur des effectifs par classe qui sont évoqués comme autant d'obstacles à la mise en place d'une réelle différenciation.
- Vu du 1^{er} degré, le 2nd degré ne prend pas encore assez en charge la diversité des élèves.
- Les enseignants demandent à être davantage formés sur les pratiques de différenciation pédagogique ainsi que sur les apports des neurosciences quant aux processus d'apprentissage.
- Les modalités de la différenciation évoquées :
 - La diversification des démarches pédagogiques et des supports apparaît comme un premier niveau de prise en charge de la diversité des élèves.
 - Travailler par groupes de besoins et plans de travail personnalisés.
 - Identifier les besoins grâce à des évaluations diagnostiques, formaliser par des PPRE.
 - Travail en équipe : progressivité, co-intervention...
 - La classe « ordinaire » comme lieu essentiel de la prise en charge de la diversité des élèves.
 - La place de la différenciation dans l'évaluation fait encore l'objet d'interrogations et d'incertitudes.

→ **Des approches pédagogiques fondées sur une meilleure connaissance des processus d'apprentissage et des besoins des élèves**

Nombre de contributions : 87

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Ecole privée	Collège	LGT	LG privé	LP	LP privé
25	48	3	7	1	1	1	1

Mots-clefs : Formation / Recherche / Mutualisation / Inter-catégorialité / Neurosciences / Développement professionnel

- Les réponses insistent presque toutes sur les besoins en formation sur les processus d'apprentissage, évoquant très souvent les apports des neurosciences.
- S'agissant du premier degré, de nombreuses réponses insistent sur ce qui est ressenti comme un manque de formation continue. Les demandes portent sur le retour de formations en présentiel, voire de formations longues sur plusieurs semaines.
- Les échanges de pratique, la co-intervention sont également considérés comme des vecteurs de développement professionnel.
- Des échanges plus étroits (en formation et in situ) avec les autres professionnels intervenant dans le parcours de l'élève (orthophoniste, psychologue, psychomotricien...) sont souhaités.
- Une évolution du rôle de l'inspection, que l'on souhaiterait plus formatif, est parfois évoquée.

→ **L'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques**

Nombre de contributions : 82

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Ecole privée	Collège	LGT	Service
22	52	2	4	1	1

Mots-clefs : apprentissages / autonomie / différenciation / EMI / équipements / formation / temps / espace

- La pertinence du numérique comme outil au service des apprentissages est reliée à :
 - la nécessité de former les élèves à l'environnement du XXI^e siècle (ex : « *Le numérique modifie le rapport au temps et à l'espace, la manière d'apprendre et de comprendre, mais aussi l'activité des élèves et la posture de l'enseignant. Au-delà de l'usage des matériels et des logiciels et d'une éducation aux médias et à l'information, il est essentiel de comprendre comment on produit l'information, comment on la stocke, la transporte, la traite, l'exploite...* » ; « *Permettre à l'école d'être ouverte sur le monde. Permettre aux élèves d'être prêts dans une école du XXI^e siècle.* »)
 - les potentialités du numérique en termes d'acquisition de l'autonomie, d'accès à la culture pour tous quels que soient les territoires, d'articulation entre le travail en classe et les autres temps de travail de l'élève, de mise en œuvre d'une pédagogie différenciée
- La majorité des réponses proviennent des écoles (66%) ce qui explique la prégnance des réponses évoquant les équipements et les inégalités de dotation (écoles, classes, élèves, enseignants). Les demandes convergent vers une demande d'équipement de toutes les salles de classe plutôt que vers le modèle, considéré comme obsolète, de la salle informatique dédiée (équipements « adaptés », ce qui peut signifier que les enseignants veulent avoir le choix des équipements, après formation pour que ce choix soit éclairé).
- Une autre demande forte concerne en effet la formation de tous les enseignants, en présentiel. Des réponses évoquent le nombre insuffisant des MATICE, voire une refonte de leurs missions pour un accompagnement au plus près des équipes.
- Les environnements numériques de travail sont peu évoqués (2 réponses y font référence explicitement pour demander une continuité 1^{er} et 2nd degré).

→ La pédagogie de projet

Nombre de contributions : 79

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Ecole privée	Collège	LG privé	LP	LP privé	Etabt spé	Service
23	41	3	6	1	1	1	1	2

Mots-clefs : collaborer / se projeter / sens / acteur / explicitation / interdisciplinarité / différenciation

- La pédagogie de projet est perçue comme vecteur du passage d'une logique centrée uniquement sur des contenus disciplinaires à transmettre à une logique globale de formation exprimée en compétences.
- Elle permet à l'élève de construire son projet, de « *se projeter* » en lui rendant plus explicite ce « *pourquoi on apprend et à quoi cela va servir* ». Le sens des apprentissages est également rendu plus lisible par les liens entre les disciplines et les champs du savoir. Une des conditions de réussite réside donc dans la pratique d'un enseignement explicite.
- Elle permet de fixer un objectif commun tout en intégrant la prise en charge de la diversité des élèves (rythmes et modes d'apprentissage notamment), en lien avec les principes du Socle Commun.
- Elle met en œuvre des démarches de coopération et de collaboration entre élèves et développe de ce fait des compétences liées autant au vivre-ensemble qu'aux exigences de l'insertion sociale et professionnelle dans l'environnement du XXI^e siècle.
- La généralisation de telles démarches repose sur la formation initiale et continue des enseignants et sur le travail collectif en équipes (les réponses soulignent dès lors la nécessité de disposer de temps pour la concertation).

→ De nouvelles organisations du temps et de l'espace à l'Ecole

Nombre de contributions : 68

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Collège	LGT	LP	Etabt spé
21	38	5	2	1	1

Mots-clefs : rythmes scolaires / besoins / projet / décloisonnement / autonomie

- La **représentation majoritaire du 1^{er} degré dans les contributions** explique le nombre important d'occurrences sur les rythmes scolaires, très majoritairement négatives (cela va de « *Tenir réellement compte des rythmes chrono-biologiques de l'enfant* » à « *Rendez-nous notre mercredi !* »). La prise en compte, jugée insuffisante, des spécificités de la maternelle est également souvent évoquée.
- Le souhait que **l'organisation des rythmes scolaires** soit soumise à **l'approbation du conseil d'Ecole**, voire émane en première instance de ce conseil, est évoqué à plusieurs reprises. Le rôle des collectivités peut être ressenti comme une intrusion.
- Les réponses qui apportent des propositions se centrent notamment sur :

- Les potentialités induites par **l'autonomie des établissements en termes d'organisation des espaces et des temps scolaires** qui seraient à mobiliser davantage, dans le cadre des projets d'école et d'établissement (les établissements pourraient également inscrire leur politique de formation dans une réflexion globale)
- **L'éclatement** – au moins temporaire – **du groupe-classe au profit de groupes de besoins** (identifiés grâce à des évaluations diagnostiques) ou de projet ;
- Une organisation du **temps scolaire modulable** en fonction des projets et des objectifs d'apprentissage ;
- Privilégier les **séances d'1h30 plutôt que de 55 minutes** ;
- S'appuyer sur des **mises en barrettes**.
- **L'importance du travail en équipe** est soulignée en lien avec la nécessaire mise à disposition des équipes d'espaces de travail en nombre suffisant dans les écoles et les établissements.

→ **La mise en œuvre de démarches collaboratives : pour les élèves, pour les enseignants, pour tous les personnels de l'éducation nationale**

Nombre de contributions : 67

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Ecole privée	Collège	Collège privé	LGT	LP	Etabt spé.	Service
23	32	3	2	1	2	1	1	2

Mots-clefs : Groupes / Cycles / Programmation / Equipe / Mutualisation / Formation / Décloisonnement / Partenariats / ENT

- Les réponses soulignent la **nécessité d'intégrer les démarches collaboratives dans les projets d'école et d'établissement** pour assurer une réflexion collective, un diagnostic partagé, une culture commune et une évaluation/régulation croisant les regards. Les projets d'école et d'établissement devraient également impliquer tous les partenaires de la vie scolaire et éducative dans leur élaboration et leur suivi. La collaboration devrait également être renforcée entre toutes les catégories de personnels qui interviennent au sein de l'école et/ou en appui du parcours de l'élève/enfant.
- **Les objets du travail en équipe** évoqués sont notamment l'évaluation, la programmation (spiralair, curriculaire, de cycle...) et l'élaboration d'outils partagés.
- Ces démarches doivent également être mobilisées au service de la **continuité des parcours**. Une modalité comme les échanges de service apparaît particulièrement pertinente pour favoriser la prise en charge collective des parcours.
- Les **situations d'apprentissage et d'évaluation faisant appel à la coopération** et à la collaboration sont perçues comme favorisant l'estime de soi, la différenciation et la construction de compétences sociales liées au vivre-ensemble. Elles supposent une posture non « frontale » de l'enseignant.
- **Des instances comme le conseil de classe** (responsabilisation plus grande des délégués, des élèves et des parents dans sa préparation et sa conduite) **et des dispositifs comme le tutorat** sont invoqués. En termes organisationnels, les possibilités de mise en barrette pourraient être mises au service des démarches collaboratives entre enseignants et entre élèves.

- Les **ENT**, et notamment les outils collaboratifs, constituent des outils à mettre au service de ces démarches collaboratives, entre élèves, entre enseignants, entre élèves et enseignants, entre personnels intervenant dans l'école, avec les partenaires de l'école.
- **Formation et temps de concertation** apparaissent ici aussi comme une demande forte.

→ **Une nouvelle posture de l'enseignant dans la relation pédagogique avec les élèves**

Nombre de contributions : 49

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Collège	LGT	LT privé	LP	Etabt spé	Service
18	20	3	1	1	1	1	4

Mots-clefs : Acteur / Groupes / Réussites / Pédagogie inversée / Accompagnement / Ingénierie pédagogique / Lâcher-prise / Formation

- **La posture de l'enseignant** doit évoluer car celui-ci n'est plus la « seule ressource », le seul « détenteur du savoir » même s'il demeure la « référence ». « L'enseignant est celui qui propose, qui sollicite, qui donne envie et qui apporte à chacun ce dont il a besoin pour apprendre ». L'enseignant adopte une posture d'accompagnement. Il « pilote les apprentissages ».
- Il s'agit également de **responsabiliser les élèves** en les impliquant davantage dans leurs apprentissages en leur donnant explicitement à voir réussites et marges de progrès. Cela implique de donner **plus de place à la parole et à l'action** des élèves en les plaçant dans des situations réflexives. Cela implique également de donner un statut formatif à l'erreur.
- **Le travail en groupes** est souvent évoqué comme modalité particulièrement adaptée à une évolution de la posture du professeur qui a comme corollaire **l'évolution de la posture de l'élève**. De même, la classe, ou plus largement, la pédagogie inversée. Plus généralement, la diversification des démarches pédagogiques et didactiques.
- Afin de renforcer les compétences des enseignants en « ingénierie pédagogique », **la formation initiale et continue est citée comme un levier majeur**.

→ **Le décroisement des disciplines**

Nombre de contributions : 36

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	LG privé	LP	Etabt spé	Service
16	15	1	2	1	1

Mots-clefs : Interdisciplinarité / Co-intervention / Pédagogie de projet / Sens / Besoins / Inter-catégorialité

- Les réponses mettent en avant que **les projets interdisciplinaires adossés à la pédagogie de projet**, en plaçant les disciplines au service les unes des autres, peuvent contribuer à donner du sens aux apprentissages.
- **Décloisonner les disciplines** permet également de mieux identifier les besoins des élèves grâce à des regards croisés (enseignants et autres membres de la communauté éducative tels que CPE, professeur documentaliste, infirmière, Copsy, AS, AED, AVS...).
- **La co-intervention** (l'expérience de Plus de Maîtres Que de Classes est souvent invoquée) apparaît comme une modalité féconde. Les **pratiques croisées** autour de l'histoire des arts au collège sont également citées.
- Plusieurs réponses expriment l'opinion que des **pratiques décloisonnées** « *institutionnalisées voire imposées* » pourraient perdre de leur efficacité.

Q2. En termes de pratiques pédagogiques, quelles autres priorités voudriez-vous voir apparaître dans le projet académique ?

Nombre de contributions : 242

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Ecole privée	Clg	Clg privé	LGT	LT privé	LP	LP privé	Etabt spé	Service
87	119	5	16	2	3	1	2	1	1	5

Mots-clefs : Co-intervention / Groupes / Effectifs / Programmes / Numérique / Interdisciplinarité / Parcours

- Les réponses ne permettent pas de dégager réellement d'autres priorités que celles qui étaient proposées à la question précédente. Elles les réorganisent en insistant sur ce qui est perçu comme des **conditions de réussite : effectifs, moyens, modalités**.
- Les réponses se concentrent **autour de 6 entrées** :
 - Co-intervention (pour le 1^{er} degré, PDQC plébiscité et souhait de généralisation ; souhait d'un renforcement des RASED).
 - Allègement des effectifs et possibilité de créer des groupes de besoins ou de projet (DHG).
 - Allègement des programmes recentrés sur les « *fondamentaux* » pour dégager du temps afin de travailler autrement.
 - Interdisciplinarité et pédagogie de projet.
 - Numérique.
 - Formation continue des enseignants (en présentiel, en inter-degrés et inter-cycles, sur les processus d'apprentissage).
- La **continuité des apprentissages et la notion de parcours** apparaissent également très souvent en lien avec l'une ou l'autre des six entrées précédentes. De même que la question du travail en équipe et du **temps de concertation** afférent. La **différenciation** fait également l'objet d'un nombre significatif d'occurrences.
- **L'école inclusive**, en lien avec une coopération à renforcer avec les autres acteurs du parcours d'un élève à besoins particuliers, fait, quant à elle, l'objet d'une vingtaine d'occurrences.

Q3. Quelles pratiques éducatives et pédagogiques privilégier pour conforter l'éducation à la citoyenneté dans un climat scolaire serein ?

Nombre de contributions : 308

Types de contributions :

Individuelle	Ecole	Ecole privée	Clg	Clg privé	LGT	LG privé	LP	Etabt spé	Service
106	159	7	22	2	3	1	2	2	4

Mots-clefs : Conseils d'élèves / Débats / Parents / Responsabilisation / Coopération / Projet / Partenariats / Inter-catégorialité

Les réponses se concentrent autour de **3 entrées** :

- La **pratique des débats** est plébiscitée (un tiers des contributions).
- La **mobilisation plus grande des instances existantes** (CVL, instances où les élèves sont représentés) et la création d'instances nouvelles (conseils d'élèves à l'échelle de l'école, CVC) appuyée sur une plus grande implication de tous les acteurs de la communauté éducative dans la formation des délégués (environ un quart des contributions).
- Des démarches pédagogiques et éducatives fondées sur **le projet, la coopération et la responsabilisation** (environ un quart des contributions).

Conclusion

Les réponses mettent donc en avant la **nécessaire mise en cohérence des démarches pédagogiques** (collaboration, confrontation des points de vue et respect d'autrui par le débat, pédagogie de projet) et **éducatives** (responsabilisation, travail dans les instances, médiation entre pairs). Cela suppose un **travail d'équipe**, y compris avec la vie scolaire dans le 2nd degré, ainsi qu'avec les autres acteurs du parcours de l'élève : parents et autres intervenants (partenaires des actions éducatives).

Axe 3

« Ouverture de l'école »

Q1. Quels sont les leviers pour favoriser le lien entre l'école et les familles ?

Pour une école bienveillante et accueillante

- Lieux d'accueil dédiés au sein des établissements ;
- Temps d'échanges privilégiés, divers, (exemples : café des parents, manifestations conviviales, manifestations autour des projets des élèves, semaine des parents..), favoriser les temps de rencontre en dehors des temps de crise ;
- Intervention d'un médiateur, par exemple dans les situations de blocage ;
- Groupes de besoin à destination des parents en réponse à une problématique commune (206) ;
- Formation des enseignants à la relation avec les parents ;

Pour une école plus lisible

- Formation des parents au décryptage des codes de l'EN pour faciliter la communication (302, 300, 299, 393) (utilisation des outils numériques, lecture des informations pédagogiques...) ;
- Malette des parents ;
- Multiplication et diversification des vecteurs de communication (numérique)

Pour une école plus collaborative

- Parents acteurs ou porteurs des projets pédagogiques ;
- Valorisation des compétences des parents ;
- Formation des parents à accompagner son enfant dans son parcours de formation (exemple : apprendre aux parents à faire le suivi des devoirs)

Q2. Citer 3 partenaires existants pour votre école ou établissement. Indiquer l'échelon (local, régional, national ou international).

Au niveau local, les partenaires cités sont :

Les collectivités territoriales

- Mairie-Maison de quartier-Communauté de communes

Les associations

- Association de parents d'élèves
- Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)
- Partenaires culturels : théâtre, cinéma, médiathèque, bibliothèque, école de musique, centre d'art, ludothèque, musée
- Associations caritatives

Les institutions, les organismes

- Gendarmerie, commissariat de Police, caserne de pompiers
- Services éducatifs et de soins : Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), Hôpital de jour, centres médico-psycho-pédagogique (CMPP), Centre Médico Psychologique pour Enfants **et Adolescents (CMPEA)**
- Caisse d'allocation familiale (CAF)

Les milieux économiques

- Entreprises locales

Au niveau départemental et régional, les partenaires cités sont :

Les collectivités territoriales

- Conseil régional et Conseil départemental
- Syndicat Mixte de traitement et de valorisation des déchets ménagers (SEROC)

Les associations

- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)
- Union Sportive des Ecoles Primaires (USEP)
- Association Relais Sciences
- Association Entreprendre pour Apprendre Basse Normandie (EPA BN)

Les institutions, les organismes

- Centre régional des lettres
- Instance Régionale d'Education Promotion de la Santé (IREPS)-Agence Régionale de la Santé (ARS)
- Service Départemental Incendie et Sécurité (SDIS)
- Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
- Etablissements d'enseignement supérieur : Université, IUT, ENSICAEN,...

Les milieux économiques

- Fédération Régionale des Centres d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural (FRCIVAM)
- Branches professionnelles

Au niveau national

Les associations

- Association Lire et Faire Lire
- Association nationale de Prévention des Addictions et Alcool (ANPAA)

Les institutions, les organismes

- Office Franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ)
- Pôle national des arts du cirque

Au niveau international

- Agence spatiale Européenne
- Entreprises internationales

Q3. Citer 3 partenaires souhaités pour votre école ou établissement. Indiquer l'échelon (local, régional, national ou international).

Au niveau local, les partenaires cités sont :

Les collectivités territoriales

- Mairie et Communauté de communes

Les associations

- Association éducation à la citoyenneté
- Association d'anciens élèves
- Association soutien parental
- Association caritative
- Association aide aux enfants du voyage et allophones

Les institutions, les organismes

- Services éducatifs et de soins : Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), Hôpital de jour, centres médico-psycho-pédagogique (CMPP), diététicienne, psychomotriciens, psychologues, orthophonistes, éducateurs, accueil autistes, assistantes sociales, maison des adolescents
- Caserne de pompiers, gendarmerie, commissariat de police
- Collèges
- Partenaires culturels : théâtre, cinéma, bibliothèque, médiathèque, école de musique, centre d'art, ludothèque, musée, artistes en art visuel, journaux locaux
- Structures sportives : piscine...
- Maison de la nature

Les milieux économiques

- Entreprises locales

Au niveau départemental ou régional, les partenaires cités sont :

Les collectivités territoriales

- Conseils départemental et régional

Les associations

- Association de sécurité routière
- Association ornithologique
- Orchestres régionaux

Les institutions, les organismes

- Palais de justice
- DRAC
- DREAL
- Etablissements d'enseignement supérieur : université et écoles d'ingénieurs
- ARS

Les milieux économiques

- Chambres professionnelles, chambre des métiers et de l'agriculture

Au niveau national

Les associations

- Association Lire et Faire Lire

Les institutions, les organismes

- Armées
- Théâtre national
- Centre dramatique national
- Scène nationale
- Cité des Sciences
- Relais petite enfance

Au niveau international

- Entreprises étrangères
- Ecole anglophone
- Etablissements européens
- assistants de langue

Q4. Qu'attendez-vous des relations entre l'école et ses partenaires ?

Les attentes pour l'école et l'EPLÉ :

Du point de vue éducatif :

- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- Contribution à l'évolution de l'école
- Création d'une conscience citoyenne
- Développement d'une véritable éducation à la parentalité
- Davantage d'échanges d'informations, ne pas cultiver la politique du secret (services sociaux)
- Varier les possibilités éducatives pour les élèves

Du point de vue pédagogique

- Aide au repérage et à la prise en charge des difficultés scolaires
- Apport d'un regard croisé
- Mise en œuvre de projets en commun
- Travaux plus riches pour chacun par le biais de projets réfléchis ensemble, différemment
- Cohérence, complémentarité
- Mutualisation
- Réalisation d'un diagnostic et élaboration d'actions communes
- Apport de matériel spécialisé, appui logistique, matériel et financier, moyens humains, aménagement des locaux
- Apport aux élèves de situations d'apprentissage de qualité, innovantes et motivantes
- Création de conditions d'acquisition des compétences du socle commun
- Apport d'une "valeur ajoutée" par la présence de partenaires experts
- Intervention dans les classes
- Opportunités d'apprentissage
- Enrichissement des enseignements, qu'ils ne soient pas "coupés" du reste de la vie en société. Cela permettra de faire des liens en termes de culture, mais aussi de comprendre que l'école n'est pas hors du monde.
- Intervention sur des sujets d'actualité
- Renforcement d'une approche interdisciplinaire et d'une approche par compétences
- Apports diversifiés pour les élèves
- Pédagogie de projet

Du point de vue du parcours de l'élève :

- Lutte contre l'échec scolaire ; accueil des élèves décrocheurs en stage
- Lutte contre les déterminismes sociaux

- Que les partenaires permettent à l'école de s'ouvrir sur l'extérieur, qu'elle soit lisible, explicite parce que l'école n'est pas une fin en soi, elle est un maillon de notre société en interaction avec d'autres.
- Collaboration plus accrue pour travailler autour de l'orientation, information sur des métiers

Les attentes pour les enseignants :

- Apport de connaissances et/ou de compétences spécifiques
- Conseils
- Aide mutuelle
- Travail collaboratif
- Relation constructive
- Soutien
- Rompre l'isolement de l'enseignant
- Échanger sur des cultures professionnelles
- Échanges sur les compétences professionnelles,
- Échanges des outils et méthodes pédagogiques nouvelles
- Analyse, retour sur les pratiques, mise en perspective
- Diversification des pratiques

Les attentes pour les élèves :

Du point de vue éducatif :

- Meilleur exercice de la citoyenneté ; renforcement des valeurs de la République
- Accueil des élèves dans la société civile ou le monde économique
- Ouvrir les horizons culturels, sportifs et professionnels des élèves et de leurs familles
- Ouverture culturelle sur un domaine artistique ou scientifique
- Ouverture sur le monde extérieur, le multiculturalisme et la diversité
- Relation inter générationnelle
- Valoriser les savoir-être

Du point de vue pédagogique :

- Favoriser la motivation
- Favoriser l'ambition
- Développement de la curiosité
- Développement de la confiance en soi
- Amener à penser et réfléchir
- Créer l'autonomie de faire et de penser
- Apporter une ouverture d'esprit aux élèves
- Permettre aux élèves d'apprendre à apprendre, d'apprendre tout court
- Enrichir et mettre en valeur le travail des élèves
- Donner du sens aux apprentissages scolaires, apporter du concret
- Enrichissement des apprentissages
- Concourir à la formation des élèves, accueil en PFMP, évaluation

- Manipuler des connaissances et des compétences dans un autre contexte ; montrer à l'élève que ce qu'il apprend à l'école s'inscrit dans la vie de tous les jours et dans sa future vie d'adulte.

Du point de vue du parcours de l'élève

- Information des élèves sur les attentes et les évolutions du monde du travail par rapport à l'insertion et l'emploi
- Favoriser la mobilité des élèves avec les partenaires européens
- Meilleur accompagnement des élèves, au plus près de leurs milieux...et de leurs besoins
- Connaissance des ressources de notre région
- Donner des perspectives encourageantes aux élèves
- Permettre aux élèves de s'enrichir en voyant d'autres choses que ce que les disciplines leur proposent
- Bâtir des envies pour les jeunes
- Permettre aux élèves de "s'élever", de se passionner, de se réaliser, de se trouver
- Connaitre le lien entre l'école et le monde de l'entreprise
- Encourager la poursuite d'études vers le supérieur: montrer aux élèves l'importance d'augmenter le niveau de qualification, inciter à l'ambition

Q5. Quels sont, selon vous, les leviers et les freins pour le développement de l'ouverture de l'école ?

Les leviers

Les parents d'élèves

- Les partenariats avec les associations de parents d'élèves
- Renforcement du dialogue avec les familles
- Une implication plus forte des parents

Nouvelles modalités de travail

- Participation à des projets (projet d'école, de classe)
- La spirale vertueuse : motivation des élèves dans le cadre de projets qui nourrissent aussi le dynamisme des équipes encadrantes
- Le travail en partenariat
- Le travail en équipe
- Construction d'une pédagogie de projets tournée vers les partenaires locaux incluant école et parents
- La mise à disposition d'intervenants

Des outils

- Le développement du numérique
- Des équipements informatiques
- La communication

Les freins

- L'isolement géographique
- Contraintes de transport vers les structures et ressources sportives, culturelles et associatives
- Contraintes financières
- Le déficit en équipement informatique
- Lourdeurs administratives !!
- Manque de temps de concertation
- Difficulté de mettre en place des partenariats

Q6. Quels sont (et/ou pourraient être) les projets communs entre l'école et ses partenaires pour construire ensemble les apprentissages ?

La question a plutôt été comprise comme « quels partenariats complètent et soutiennent les apprentissages ? »

Des projets qui donnent du sens à l'école, aux apprentissages et aux parcours

- **Relier les cycles**, de la maternelle à l'université, pour les élèves et les enseignants, y compris par le partage de pratiques professionnelles, créer une vraie notion de parcours.
 - Expliquer APB, utiliser le conseil école/collège pour identifier les besoins éducatifs locaux
- **Plonger dans le milieu économique** (entreprises, CCI, ...) pour développer des projets spécifiques (mini-entreprises, DP3, classes en entreprises, modules avec des entreprises..) ou faire connaître les métiers, la réalité économique.
 - Contribuer à l'innovation dans le suivi des PFMP, accueillir en entreprise dans des cadres diversifiés pour acquérir des compétences supplémentaires.
 - Déployer les CLEE
- **Travailler avec les collectivités locales** (CDC, centres de loisirs..) pour harmoniser les temps de l'élève et organiser un cadre fluide pour les élèves, une culture commune des adultes intervenants
- **S'appuyer sur le tissu associatif local**

Des projets qui protègent et accompagnent les jeunes

- Avec les structures médico-sociales, accueillir et solariser le **handicap**

- Mobiliser les structures qui prennent en compte **la grande difficulté scolaire**
- Accueillir des intervenants qui luttent contre le **harcèlement**
- Contribuer à la **construction de valeurs citoyennes et solidaires** : éducation à la sécurité routière, aux premiers secours, collectes alimentaires, engagement dans des projets civiques et solidaires avec des associations ou des fondations
- Se préoccuper globalement de la **santé** des jeunes : hygiène, relation à l'autre, avec les multiples intervenants et financeurs (ARS, PMI, éducateurs, personnels de santé..)

Des projets qui intègrent les parents, les familles

- Projets d'ouverture et d'accueil des APE au quotidien
- Utiliser les Relais d'assistantes maternelles comme intermédiaires pour la maternelle
- Insérer les parents dans des projets d'ouverture, projets collectifs, artistiques par exemple
- Rendre les parents acteurs de l'orientation et du suivi de l'élève par une vraie connaissance du parcours pédagogique
- Utiliser la culture et la langue des parents d'origine étrangère

Des projets qui diversifient et complètent les apprentissages scolaires

- Accueillir des partenaires pour le parcours artistique, scientifique et culturel ; outils : médiathèques, théâtres, concours de critique... au profit de l'histoire des arts (« HIDA ») par exemple. Développer les compétences du langage.
- Élaborer des parcours sportifs, dès la maternelle pour le savoir nager
- Établir des contacts internationaux à tous les niveaux (Erasmus+, e-learning...)
- Utiliser le temps périscolaire comme un temps d'apprentissage
- Apprentissage du numérique et de l'audio-visuel (EPN, Maison de l'Image, CT)

Des projets qui ouvrent sur la société et ses enjeux

- Une **conception active du développement durable** avec les multiples structures : échanges avec des écoles françaises, francophones ou anglophones, connaissance de l'environnement, de la biodiversité (ONF, Conservatoire du littoral, CPIE..) et du patrimoine local.
- **Connaître les institutions** pour construire ses compétences citoyennes
- Appréhender le fait religieux, **construire la laïcité** à l'école par le respect de la différence, y compris du handicap